



**HEMPTINNE, SAINT-AUBIN, FRANC-BOIS
FLORENNES, WALCOURT**

DANS CE DÉCOR DE RÊVE

VIVENT DES MILLIERS D'HABITANTS

**CECI N'EST PEUT-ÊTRE PAS UNE FICTION
ATTENTION, CARMEUSE APPROCHE**

CHANGER LE DÉCOR ?

QUEL MANDATAIRE POLITIQUE OSERA ?

CRAC

COMITÉ RÉGIONAL ANTI-CARRIÈRE

SOLDES EXCEPTIONNELS

SUR LES VILLAGES D'HEMPTINNE, SAINT-AUBIN, ET DU FRANC-BOIS

RÉDUCTIONS IMPORTANTES ET FORCÉES

AVANT TRAVAUX SUR :

- L'agriculture
- L'immobilier
- La qualité de vie de nos villages
- La beauté de notre terroir
- Le tourisme

APRÈS TRANSFORMATION COMPLÈTE DES LIEUX ET LEUR NOUVELLE AFFECTATION,

PROMOTIONS SUR :

- Les poussières
- Les tirs de mines
- Le bruit
- L'enlaidissement d'un paysage recouvert en prime du manteau blanc triste attribut des sites carriers
- Les désordres du sous-sol et constructions

Et tout cela pour très peu d'emplois créés par rapport à la main-d'œuvre agricole locale actuelle.

«UNE VÉRITÉ QUI DÉRANGE» « CARMEUSE » EST UN BONIMENTEUR

Le mythe d'une carrière propre et sans nuisance coexistant en bonne harmonie avec des riverains proches est un leurre.

De nombreux comités de résistance à ce type d'implantations se sont créés ailleurs. A savoir: En 2006 en Région wallonne, les carrières actives représentent moins de 20% des sites inscrits en zones d'extraction aux plans de secteur ou faisant l'objet d'un dossier à la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire.

(Source Région wallonne)

POURQUOI FAUT-IL EN OUVRIR DE NOUVEAUX ?

FORT DE SA PUISSANCE ET DE SON INFLUENCE,

CARMEUSE

SE CROIT CHEZ LUI ET FANTASME DÉJÀ
SUR SON IMMENSE CRATÈRE DE 122 HA
(+/-244 TERRAINS DE FOOTBALL !!!)

NE SOYONS PAS DES PESSIMISTES NIAIS

**CE CARRIER,
MALGRÉ :**

- Ses multiples tentatives d'achat de terres et son ardeur à influencer les pouvoirs de décision.
- Une intense activité médiatique pour faire croire que tout est joué et que toute opposition est vaine.
- Ses nombreuses interventions pour convaincre que cette carrière est indispensable à sa survie sans se préoccuper des premiers occupants et exploitants de ce plateau.

**N'EST HEUREUSEMENT PAS LE PROPRIÉTAIRE
DE LA TOTALITÉ DES LIEUX NI DE LA NAPPE
AQUIFÈRE ET ENCORE MOINS MAÎTRE DU
PROCESSUS DÉMOCRATIQUE EN COURS.**

RIEN N'EST ENCORE DÉCIDÉ

CONTINUONS LA LUTTE PAR :

- NOS ACTIONS.
- NOTRE PARTICIPATION ACTIVE ET RESPONSABLE
À L'ENQUÊTE PUBLIQUE EN COURS.



Ruine d'une habitation à Thy-le-Château par effondrement karstique.
© Faculté Polytechnique de Mons

LES EFFONDREMENTS KARSTIQUES, K'EST-CE QUE C'EST K'ÇA ?

Les textes écrits en caractère d'imprimerie sont de madame Danielle Sarlet, Directrice Générale de la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire du Logement et du Patrimoine.

Extraits du courrier du 14/03/07 adressé à la commune de Florennes *

Les textes écrits en italique sont des commentaires de notre association.

- Il y a deux ans, nous avons attiré votre attention sur l'intense activité du Karst sur cette partie de votre territoire et la relation qui existait entre ce phénomène et l'exhaure des carrières et/ou la surexploitation des nappes aquifères.
- Après les inondations, le Karst est le risque naturel qui a l'impact foncier le plus important en Wallonie. En effet, c'est près d'un tiers de notre territoire qui est concerné, à savoir celui dont le sous-sol est constitué de roches carbonatées susceptibles de subir ou d'avoir subi au cours des temps géologiques le processus de **KARSTIFICATION** = dissolution des carbonates dont essentiellement les calcaires sous nos latitudes et climat.
- Avec **82 phénomènes répertoriés** dans l'atlas du karst, le territoire de votre commune (son sous-sol est constitué de 45% de roches carbonatées) peut être considéré comme présentant un risque karstique modéré.
- Jusque fin 2004, seules **3** zones avaient fait l'objet d'une inscription en zone karstique modérée. Elles vous ont été signalées et localisées dans mon dernier courrier. Ainsi lors de l'hiver 2004-2005, la dizaine de nouveaux phénomènes parus sur le territoire de votre commune, plus particulièrement à proximité du centre de l'agglomération...
- D'autant plus qu'un effondrement pourrait affecter une des pistes de la base de Florennes, avec tout ce que cela peut entraîner en cas de crash.

Les carrières «Les Petons» d'Yves-Gomezée
ont un débit d'exhaure de2.400.000m³/an
Les carrières «Berthe» de Florennes
ont un débit de 830.000m³/an

En cas d'implantation de «Carmeuse» à Hemptinne/Saint-Aubin,
celle-ci occasionnerait un débit minimum de1.800.000m³/an

Les pompages de la SWDE s'élèvent à plus de3.300.000m³/an
Les pompages de l'INASEP à «La Valette»
dont le volume ne nous est pas connu ????

Soit un minimum de8.330.000m³/an
La recharge pluviométrique annuelle n'étant que de . 3.100.000m³/an
à 4.100.000m³/an

Il y aurait un déficit permanent de l'aquifère

Une exploitation supplémentaire (Carmeuse) créerait inévitablement ce même phénomène karstique à Hemptinne, Saint-Aubin et environs.

*courrier disponible sur le site www.colin-maillard.be

D'autres questions et considérations apparaissent subsidiairement :

- La surexploitation des nappes rend les sociétés des eaux dépendantes des carriers (c'est déjà le cas à Florennes).
- Qu'advient-il des gigantesques volumes d'eau souterraine ramenée à la surface? [Il s'agit de notre bien à tous et cet «OR BLEU» de très grande valeur (que nous payons près de 2€/m³) n'appartient pas aux seuls carriers.]

- Ces modifications de niveaux de nappes engendrent des risques de contamination entre les eaux de ruissellement et souterraines.
- Qui est responsable et qui dédommagera en cas de dégâts immobiliers suite à des effondrements karstiques? Pourquoi avoir dissimulé ces phénomènes par le passé ?
- Combien de vieux puits florennois se sont taris depuis quelques années? Y a-t-il eu un recensement de ces désordres ?

Une assurance protection juridique deviendrait-elle indispensable aux florennois prévoyants?

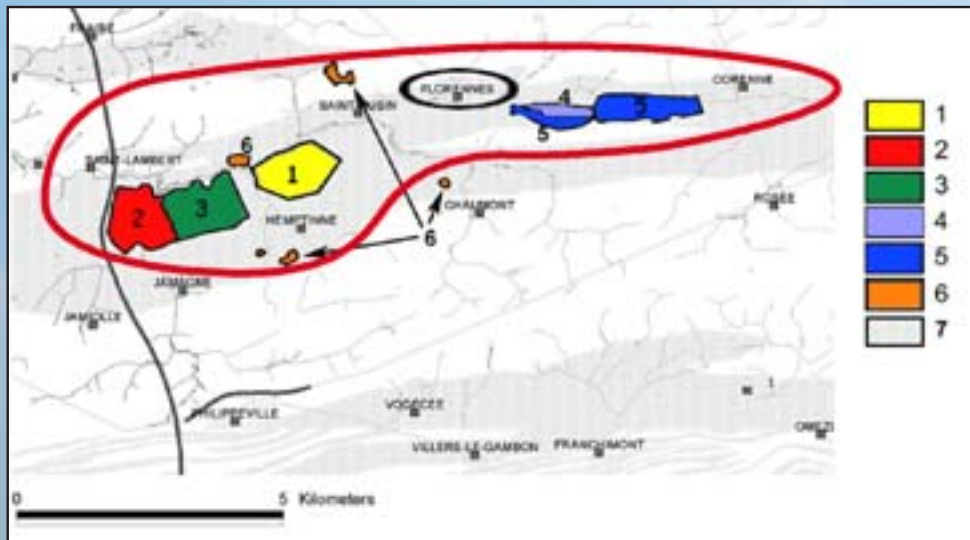
**NON À « CARMEUSE » ET À SES NUISANCES !
NOUS AVONS DÉCIDÉMENT TOUT À PERDRE
DANS CETTE CARRIÈRE DE TROP.
MANIFESTEZ TOUS - HABITANTS PROCHES ET PLUS ÉLOIGNÉS -
VOTRE OPPOSITION À CE PROJET LORS DE
L'ENQUÊTE PUBLIQUE EN COURS.**

(Le crac est à votre disposition pour rédiger votre lettre de désapprobation).

NON... TOUT N'EST

L'ouverture d'une carrière ou le contrôle de son exploitation n'intéresse pas seulement quelques proches riverains. Ses nuisances, qui n'ont pas de frontière, concernent l'air, l'eau, le sol et même le sous-sol de toute une région.

La commune de Florennes constate actuellement des désordres souterrains suite à des pompages d'eau d'exhaure trop importants et à la surexploitation de la nappe phréatique.



Localisation des différentes carrières existantes et en projet, ainsi que leur extension programmée et pour lesquelles une modification au plan de secteur est demandée. On s'aperçoit qu'à terme, c'est toute la bande calcaire au sud de Florennes qui est concernée.

- 1= Hemptinne. Demande de zone d'extraction rentrée par la SA Carneuse (porte sur 122Ha actuellement en zone agricole).
 - 2= Carrières Les Petons (Solvay) 130 Ha avec permis pour exhaure obtenu en janvier 2006.
 - 3= Réserve de gisement de Solvay (+200 Ha), actuellement encore en zone agricole, mais dont Solvay a déjà acquis les terrains.
 - 4= Carrière Berthe (la zone actuellement en activité, dont le gisement est quasi épuisé sur 15 ha).
 - 5= Carrière Berthe / Extension demandée en 2003, qui porte sur une superficie totale de 117 ha.
 - 6= Anciennes carrières qui ne sont plus en activité, mais qui, pour certaines, conservent le statut de zone d'extraction.
 - 7= Bandes calcaires (d'après la carte géologique)
- (extrait d'écocarst n°64)

PAS À VENDRE

**NON...
À
CARMEOUSE**

**NON...
À
L'APOCALYPSE**



**HEMPTINNE, SAINT-AUBIN, FRANC-BOIS
FLORENNES, WALCOURT**

DANS CE DÉCOR DE RÊVE

VIVRONT ENCORE DES MILLIERS D'HABITANTS

CHANGER LE DÉCOR !

TOUT BON MANDATAIRE POLITIQUE LE REFUSERA !

**CRAC
COMITÉ RÉGIONAL ANTI-CARRIÈRE**